

« Monsieur le 1^{er} Adjoint, cher Yvan, je te remercie pour ces vœux chaleureux que tu viens de me présenter. Je te remercie pour les mots que tu viens de dire à mon égard, saches que ma motivation est toujours intacte pour diriger ensemble avec le Conseil Municipal notre commune de SAINT LAURENT »

Monsieur le Président du Conseil Départemental du Rhône, Cher Christophe

Madame le Sénateur du Rhône, Chère Catherine

Madame la Conseillère Régionale, Chère Sophie

Messieurs les Maires des Monts du Lyonnais

Mesdames et Messieurs membres du Conseil Municipal

Mesdames et Messieurs les membres du personnel Communal

Mesdames et Messieurs les représentants de la Gendarmerie

Monsieur le chef de corps et Mesdames et Messieurs les sapeurs-pompiers du centre de secours

Mesdames et Messieurs les représentants des établissements d'enseignement

Mesdames et Messieurs les représentants des administrations

Mesdames et Messieurs les présidents et membres d'associations

Mesdames et Messieurs les responsables d'entreprises, professions libérales, de services, commerce et artisanat

Mesdames et Messieurs les anciens élus

Chères Saint Laurentaises, Chers Saint Laurentais et Chers Amis

Le bien vivre ensemble à SAINT LAURENT, résulte du dévouement des SAINT LAURENTAISES et des SAINT LAURENTAIS qui ont à cœur de faire vivre le village. Je vous remercie chers concitoyens pour toute l'énergie que vous déployez pour notre Commune et je suis convaincu que ces efforts ne seront pas vains pour les années à venir. Cette entraide, cette convivialité, cette cohésion sociale sont des éléments essentiels pour reconstruire les fondamentaux d'une vie meilleure dans un territoire rural qui est le nôtre. Ma vision de SAINT LAURENT est celle d'une Commune dynamique et animée, dans un cadre verdoyant, qui offre une qualité de vie appréciable, dans le partage et la simplicité. Ainsi, l'ambition que l'équipe municipale et moi-même portons pour notre collectivité est celle d'un développement maîtrisé, harmonieux et durable, où prédominent la solidarité, la qualité des services offerts, la vitalité associative, mais aussi le dynamisme économique de nos entreprises, de nos commerçants et de nos agriculteurs. Pour réaliser cette ambition, des projets sont d'ores et déjà engagés. Et c'est avec vous, que nous souhaitons les concevoir et les réaliser, dans le dialogue et l'échange constructif.

De grands évènements ont eu lieu en cette année 2017. Tout d'abord le 24 Juin, le HAND-BALL-CLUB a fêté ses 50ans. Un temps fort qui a permis au club de retracer son historique depuis sa création en 1967 et de réunir les différents présidents successifs, des centaines de joueurs licenciés ou anciens licenciés, les nombreux supporters et tous les passionnés de handball. La journée a été ensoleillée de retrouvailles, et colorée d'une déferlante orange et blanche, oscillante dans les rues du village. Merci au Hand Ball Club de SAINT LAURENT pour avoir réuni tout ce monde dans un contexte d'amitié et de convivialité. Je félicite aussi les responsables successifs qui ont développé ce club, qui compte aujourd'hui plus de 200 licenciés provenant de 30 communes environnantes, répartis dans 14 équipes. Il est reconnu par ses pairs comme étant un des plus grands clubs formateurs de la ligue du Lyonnais. C'est aussi pour cela que nous allons construire la salle pluriactivité.

Du 7 au 10 Juillet se déroulait sur notre Commune le 58^{ème} Comice des 4 Cantons. Ce rendez-vous économique, agricole, associatif, touristique et culturel a tenu toutes ses promesses malgré une météo pluvieuse. Bravo aux organisateurs pour nous avoir concocté un tel programme : un concours de vaches laitières de très grande qualité (plus de 100 bêtes), un marché de producteurs, une présentation chevaline, une foire économique artisanale et commerciale, le salon des artistes, mais aussi des animations et des spectacles formidables réalisés par nos associations locales, sans oublier bien-sûr le magnifique défilé sur le thème des années 80. Et bien c'est cela le Comice à SAINT LAURENT, une dynamique créée par une équipe de délégués issue des 14 Communes de l'ancien Canton de SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET et surtout avec la participation de plus de 300 bénévoles, sans eux, rien ne pourrait se faire. Ce rendez-vous des gens du terroir doit maintenant se pérenniser dans le temps car il s'agit là vraiment d'un évènement majeur dans notre région rurale. La nouvelle réorganisation territoriale a fait disparaître ces cantons. Le Groupement des 4 Cantons doit réfléchir sur une nouvelle organisation qui permettra d'ancrer cette manifestation dans nos Monts du Lyonnais.

Le 30 Septembre nous fêtons le 70^{ème} anniversaire du centre de secours des sapeurs-pompiers de SAINT LAURENT. Malgré le mauvais temps, ce fut à tout point une réussite. Je renouvelle toutes mes félicitations à toute l'équipe des sapeurs-pompiers, des anciens pompiers, mais aussi leurs conjoints, qui nous ont organisés, une très belle fête. Tout au long de la journée nous avons assisté à la présentation de la caserne avec des démonstrations, des manœuvres spécifiques, des expositions sur le matériel ancien et l'actuel, sur l'évolution et l'histoire de la caserne. Je n'oublie pas l'excellente prestation qu'ont effectuée les jeunes sapeurs-pompiers, qui prendront la relève dans les années à venir. La soirée fut superbe, avec plus de 500 convives et un spectacle exceptionnel. Ce que l'on peut dire, c'est que ces 70 ans ont permis de démontrer, que nos pompiers, au fil du temps, tout au long de ces décennies, ont su s'adapter, évoluer et ceci grâce à leur dévouement, leur bravoure, leur courage, au risque de perdre la vie. Le centre de secours de SAINT LAURENT compte aujourd'hui 38 sapeurs-pompiers volontaires. Il me semble qu'ils n'ont jamais été aussi nombreux. Je pense que cette augmentation d'effectif est due à l'implication sans faille du chef de corps et de son staff, pour mobiliser les jeunes à les rejoindre dans les missions de secours, que sont les leurs. Mesdames et Messieurs les sapeurs-pompiers du centre d'incendie et de secours de SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET, je profite de ces vœux pour vous adresser à nouveau un message de reconnaissance, d'amitié et d'affection au nom du Conseil Municipal et de toute la population Saint Laurentaise.

La commission municipale « démocratie citoyenne » vient de finaliser son travail. Le dispositif Participation Citoyenne a pu aboutir. La convention a été signée le 17 novembre 2017 entre Mr Mickael CHEVRIER, sous-préfet du Rhône, le Colonel M. Thibault LAGRANGE, commandant de la gendarmerie du Département du Rhône, les référents et moi-même en tant que Maire de SAINT LAURENT. Comme je l'avais évoqué lors des vœux 2017, ce dispositif a pour but d'établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus, et les représentants de la force publique afin d'accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation, de renforcer la tranquillité au cœur des foyers et de générer des solidarités de voisinage. Pour cela il a été nécessaire de mettre en place toute une organisation avec la nomination de personnes référentes, habitant dans les différents quartiers de Saint-Laurent. Les élus du Conseil Municipal ont cherché et rencontré ces personnes qui ont accepté cette démarche citoyenne de s'engager pour veiller, observer et relater des faits soupçonneux de leur quartier auprès de la Gendarmerie. Une trentaine de personnes s'est portée volontaire, ce qui est assez exceptionnel vu le nombre de participants pour une Commune comme la nôtre. Le Sous-préfet et le Commandant l'on mit en avant lors de la signature de la convention. Je remercie vivement ces personnes pour leur implication dans la vie et la sécurité de notre Commune. Une réunion publique de présentation de ce dispositif aura lieu le Mercredi 17 Janvier 2018 à 20h30 au restaurant d'enfants Michel LA BATIE. J'invite toute la population de SAINT LAURENT à y participer. La concrétisation de cette action consolide nos liens avec la Gendarmerie Nationale et je m'en réjoui. Je voudrais remercier et féliciter nos gendarmes pour leur efficacité dans les missions qu'ils accomplissent. Malgré les difficultés qu'ils peuvent rencontrer, ils se rendent toujours disponibles pour le bien et la sécurité de nos concitoyens. Toujours dans le domaine de la sécurité des personnes, Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a été mis en place sur SAINT LAURENT par arrêté du 23 février 2017. Il organise la continuité des activités courantes de la Commune en cas de crise (inondation, tempêtes, mouvement de terrain, canicule, attentats...). A l'heure où nous constatons un dérèglement climatique, il me semble important aujourd'hui d'anticiper sur les éventuelles catastrophes qui pourraient arriver, même dans notre secteur qui paraît épargné. Vous trouverez dans le bulletin municipal un document (Le DICRIM) vous informant, sur la conduite à tenir et les consignes à appliquer en cas de crise. Je vous demande d'en prendre attentivement connaissance et de le conserver précieusement.

Ce qui caractérise SAINT LAURENT aujourd'hui dans notre belle région des Monts du Lyonnais, c'est son dynamisme associatif. Les nombreuses associations qui œuvrent chaque jour pour notre Commune, ont besoin de soutien et d'aide pour fonctionner. Pour cela, comme l'indiquait Yvan tout à l'heure, le Conseil Municipal a fait un choix fort, en créant un poste d'animation chargé de coordonner, de conseiller, de développer les actions, le partenariat et bien d'autres choses encore. Aussi bien pour les jeunes que pour les anciens, Caroline TIEKELI est à votre disposition et à votre service, l'objectif étant aussi de créer du lien social intergénérationnel. La commission municipale vie Associative, sous la responsabilité d'Isabelle LOTISSIER, Adjointe au Maire, s'est dépensée sans compter lors de cette année 2017. Elle a notamment permis à la Maison des Jeunes de reprendre un nouveau souffle et de se réorganiser. Mais aussi, avec l'aide de Caroline, la M. J. C. forte de plus de 400 adhérents, gère une multitude d'activités et je félicite la nouvelle équipe Présidée par Célia BLANC, pour sa bonne gestion. Maintenant l'heure est au renouvellement, les jeunes de 16 à 25 ans sont les bienvenus pour intégrer l'association. A travers la vie associative, on a aussi la Culture, la Musique et je voudrais citer quelques associations, notamment Le Grenier à la Page, présidée par Séverine DORIMOND-PEREIRA, qui anime la bibliothèque municipale et qui propose des animations quotidiennement. D'ailleurs en ce mois de

Janvier, deux sont proposées (voir les flyers dans cette salle). Je vous invite à y participer. Dans les prochaines semaines la commission municipale, en concertation avec l'association, entamera une réflexion sur la bibliothèque, sur son évolution et son développement. Je voudrais citer aussi la chorale LA SOLEILLEE, présidée par Véronique MAYOUD qui a vécu une année 2017 de reconstruction. Après le départ de Bernadette et Michel PASSELEGUE, on aurait pu penser que cette chorale n'allait pas survivre. Eh bien non, avec toute l'énergie de sa présidente et de son équipe, aujourd'hui elle enchante à nouveau nos soirées et nos fêtes. Bravo et bonne continuation. Je voudrais faire aussi un clin d'œil à LA BANDA L'ETINCELLE, présidée par Philippe PONCET. Cette ancienne clique, anime aujourd'hui, joyeusement notre village avec des aires de fête. Elle a su se renouveler et s'adapter et surtout se former et ceci grâce à l'école de musique de la Communauté de Communes (CCMDL). Félicitation et merci pour vos musiques entraînant. La vie associative SAINT LAURENTAISE c'est aussi le sport. Cette citation de Pierre de Coubertin : « Le sport va chercher la peur pour la dominer, la fatigue pour en triompher, la difficulté pour la vaincre » relate l'esprit de nos sportifs Saint Laurentais. Je vous ai parlé tout-à l'heure du Hand-Ball-Club, on pourrait parler aussi du Club de Tir à l'Arc qui a obtenu le Label Or de la fédération Française, mais aussi des CHEVAUCHEES DU LYONNAIS et de Guy FAURE, un de ses membres, qui a été sacré une nouvelle fois champion de France d'attelage, félicitation. En cette année 2017, HAUTE-BREVENNE-FOOT a vu la concrétisation du projet de terrain synthétique. Il est situé à HAUTE-RIVOIRE et sa réalisation a pu se faire grâce à la mobilisation des élus des communes environnantes et notamment de HAUTE RIVOIRE, de SAINTE FOY et de SAINT LAURENT et de la Vice-présidente de la CCMDL, Marie-Charles JEANNE. Donc un projet intercommunal ou chaque collectivité participe financièrement, au prorata du nombre de licenciés au club. Cet investissement de 400 000€ HT est subventionné à 80% par la Région AUVERGNE RHONE-ALPES, l'ETAT Contrat de ruralité et la Ligue de Football. Il s'agit là d'un exemple de mutualisation et de solidarité entre les Communes. L'année 2017, pour les Saint Laurent de France a été une année de transition, puisque le rassemblement de SAINT LAURENT DU MARONI, n'a pas eu lieu. Par contre, en 2018, les 17, 18 et 19 Août, le président Gérard BROUILLY vous donne rendez-vous à SAINT LAURENT EN GÂTINE, situé près de TOURS.

L'association du restaurant scolaire, présidée par Lucie YVOREL et les 12 salariés qui y travaillent servent chaque jour près de 450 repas pour les élèves des 2 écoles et du collège. La salle du restaurant d'enfants Michel LA BATIE, est aujourd'hui trop exiguë et inadaptée, notamment pour les plus petits. La commission municipale, sous la responsabilité d'Yvette BRETONNIER Adjointe au Maire, envisage dans un premier temps de trouver un autre lieu (restaurant, structure de restauration existante...) pour faire déjeuner les petits dans le calme et la tranquillité. Mais cela ne peut être qu'une solution provisoire. Nous allons donc engager en 2018 une réflexion sur un réaménagement voir une extension du restaurant d'enfants, mais aussi sur la mutualisation avec les autres structures de restauration situées à l'hôpital, à la Maison Familiale, au futur centre ADAPEI ou encore avec l'ADMR, ADOMILIS dans le cadre des portages de repas à domicile. Cela pourrait représenter un service d'environ 1400 repas/jour. A voir maintenant sous quelle forme avec quelle organisation on pourra mettre une telle structure en place. Quelques mots pour rappeler l'arrivée de M. Olivier CHABEAUTI à la direction de notre école publique. Il a déjà donné une impulsion dynamique. J'ai pu d'ailleurs le constater lors de la fête de Noël organisée par l'AMICALE LAIQUE. Toujours en matière de d'enseignement je ne peux que me réjouir de voir le groupe scolaire privée de SAINT LAURENT, école et collège, investir dans la réhabilitation, l'extension, l'accessibilité de leurs établissements. D'ailleurs le Conseil Municipal a décidé de s'engager sur les aménagements extérieurs de l'école privée dans le cadre de notre dispositif « SAINT LAURENT HORIZON 2025 ». Je n'oublierai pas la MAISON FAMILIALE RURALE qui sur ses deux sites, Le Chirat et la Croix Sopha, forme les élèves aux métiers de l'agriculture, de l'aide à la personne et du tourisme. Tous ces jeunes animent aussi notre village et le commerce local et je les remercie. En matière d'action sociale, nous avons ouvert en 2017 un logement d'urgence, pour les personnes en difficulté sachant qu'il s'agit là d'une solution d'hébergement, temporaire. Je remercie les élus qui assurent la gestion de ce logement. Toujours dans l'action sociale et plus particulièrement, ce qui concerne les personnes âgées, la commission municipale travaille sur l'élaboration d'un projet de résidence sénior. Je souhaite qu'il se concrétise en cette année 2018.

L'implication de la Commune et de la commission municipale présidée par Christian BOUCHUT, adjoint au Maire, est toujours aussi forte, en matière de développement durable et de la protection de l'environnement. Nous continuons d'investir dans du matériel de désherbage alternatif pour l'interdiction des pesticides avec en 2017, l'acquisition d'un désherbeur mécanique et d'un petit tracteur. Je voudrais rappeler que cette implication communale dans ce domaine doit être réciproque de la part de la population Saint laurentaise, par exemple, en enlevant les mauvaises herbes devant chez soi, c'est aussi un acte de citoyenneté. Les travaux de la station d'épuration pour sa mise aux normes, ont commencé au mois de Décembre. Le montant total des travaux et honoraires, s'élève à 319 760.00€ HT. L'agence

de l'eau nous a accordé une subvention de 174 212.00€. Nous empruntons la différence dans le cadre du budget annexe d'assainissement et non du budget général.

Le 18 Octobre 2017, la boucherie de M. et Mme GEAY a ouvert ses portes dans le local communal de l'ancien VIVAL que la municipalité a réaménagé et loue maintenant à ces commerçants, qui peuvent exercer leur activité dans d'excellentes conditions. Dans le local restant, Mme PALIKE, chirurgien-dentiste, devrait ouvrir le premier trimestre 2018. La complexité d'aménagement de ce cabinet dentaire demande un peu plus de temps avec un investissement lourd de la part de Mme PALIKE. C'est ainsi que le Conseil Municipal a décidé de l'aider, en participant financièrement, aux travaux à hauteur de 25 000.00€ TTC. Le montant total des travaux et honoraire, d'aménagement de la boucherie s'élève à 191 974.00€ HT. Une subvention de l'état (fond FISAC) nous a été attribuée, d'un montant de 40 026.00€. Un emprunt, dans le cadre d'un budget annexe, est contracté pour régler la différence. Les annuités seront compensées par les locations. Ce coup de pouce donné par la Commune renforce l'attractivité commerciale de SAINT LAURENT. Des actions spécifiques pour la dynamisation du commerce local sont en cours de réflexion. La commission municipale, présidée par Thierry LOISON Conseiller Municipal délégué, s'y emploie. Je crois savoir aussi, que certains commerces vont être repris par des jeunes qui souhaitent s'installer à SAINT LAURENT. N'est-ce pas un exemple de revitalisation ? L'économie fait vivre notre collectivité et ceci grâce à nos entreprises. Nous devons les aider, les accompagner dans leurs projets. C'est pour cela, notamment dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (le PLU), que nous souhaitons, étendre notre zone d'activités économiques pour proposer des terrains aux entreprises. La Communauté de communes des Monts du Lyonnais (CCMDL), ayant la compétence économique, mettra en œuvre ce projet.

En ce début de printemps 2017, l'association de promotion du marché aux veaux a renouvelé son bureau et son organisation. Roger GOUBIER, a souhaité laisser sa place. Je tiens vraiment à le remercier pour toutes ces années passées à la présidence de l'association, pour son investissement et pour tout le temps consacré au fonctionnement de ce marché qu'il a su maintenir et promouvoir. Roger a souhaité aussi arrêter son mandat de conseiller municipal pour des raisons personnelles, après 34 années passées au service de la Commune de SAINT LAURENT. Je lui dis merci aujourd'hui pour tout ce qu'il a apportés à la Commune mais aussi à notre monde agricole. Donc un nouveau bureau où ont été élus deux co-présidents agriculteurs : Fabrice BONNET Conseiller Municipal et Philippe DUPEUBLE, exploitant à SAINT CLEMENT LES PLACES. Ludovic CARRET, conseiller municipal délégué à l'agriculture, siège aussi au sein de l'association. Désormais le bureau compte une vingtaine de membres. L'essentiel de son travail sera de dynamiser notre marché et notamment créer du lien avec les non-apporteurs, communiquer, animer le marché. Le marché aux veaux de St-Laurent, est une force économique de notre région. Il valorise le travail de nos agriculteurs, d'où son importance.

La Commune vient de faire l'acquisition d'un tènement situé Avenue des 4 Cantons, d'une surface de 735 m². Nous remercions Mme POTHIER et son fils Pascal, propriétaires du terrain, d'avoir accepté de nous céder cette parcelle pour ensuite y construire une résidence avec la création de logements à l'étage, d'une maison de santé pluridisciplinaire (M.S.P.) au rez-de-chaussée pour y accueillir et regrouper les professionnels de santé et d'une surface commerciale. Cet important projet sera porté par la société PRODEXIA dont le siège social est situé à Saint-Genis-Laval. Donc la Commune va revendre à ce promoteur ce tènement ainsi qu'une partie de la propriété contigüe qui lui appartient déjà (ancienne propriété ODIN). Il s'agit là d'une opération blanche pour notre collectivité. Cet immeuble se décomposerait d'une vingtaine de logements en accession à la propriété avec toutes les normes en vigueur pour ce qui concerne l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Au sous-sol, des places de parking seront aménagées. Pour ce qui concerne la maison de santé pluridisciplinaire (MSP), qui sera située au rez-de-chaussée, d'une surface d'environ 375 m², la commune en fera l'acquisition, une fois les locaux aménagés. Cet espace pourra accueillir les professions médicales : médecins et permanences de spécialistes et les professions paramédicales : ostéopathe, infirmières, podologue, psychomotricienne, psychologue, etc... Ce bâtiment sera contigu au Cabinet dentaire de Mme PALIKÉ. Le plan de financement est en cours pour acquérir cette Maison de santé, nous sollicitons les différents organismes et collectivités territoriales pour l'attribution de subventions : la Région Auvergne Rhône-Alpes, l'Etat dans le cadre des fonds de soutien à l'investissement public local et l'Agence Régionale de la Santé (A.R.S.) pour les équipements. D'autres pistes sont à l'étude. Une fois ces financements acquis, le complément sera compensé par un emprunt dont les annuités seront répercutées sur le prix des locations qui devrait être raisonnable pour les futurs utilisateurs. Bien-sûr l'élaboration de ce projet se fait en concertation avec les professionnels de santé concernés.

Notre collectivité possède un grand nombre de bâtiments publics, qui demandent un entretien permanent. La commission municipale, présidée par Patrick FRENAY, Adjoint au Maire, se charge de ce suivi, avec assiduité et surtout avec compétence. Chaque année nous programmons des travaux. En 2018 c'est le tour de cette salle polyvalente où nous sommes ce matin. Voilà maintenant 36 années qu'elle ouvre ses portes chaque jour pour accueillir les associations, les établissements scolaires dans le cadre de leurs activités. Mais aussi d'importantes manifestations y sont organisées, spectacles de grande envergure, la fête des classes, les vœux du Maire, les fêtes de Noël des écoles, des concours de belote, la bourse aux vêtements de Vivre en Famille, les bals de Pâques de la M.J.C., mais encore... Aujourd'hui ce bâtiment a vieilli et ne correspond plus aux normes en vigueur. Après plusieurs expertises de la structure de l'édifice, nous avons décidé d'entamer des travaux de réhabilitation. Le cabinet d'Architecture CHOULET, maître d'œuvre de l'opération, assisté du Cabinet PAILLARD bureau d'études fluide et thermique, déterminent actuellement le programme des travaux : réfection complète de la toiture et isolation, renforcement de la structure et notamment des piliers, reprise des baies vitrées, remplacement du système de chauffage en utilisant l'énergie gaz. Dans le cadre d'une opération avec le SYDER, des panneaux photovoltaïques seront installés sur le pan sud de la toiture. Pour financer cette opération plusieurs subventions nous ont été attribuées : 174 175 € (contrat appel à projet avec le Département du Rhône), 64 000 € (Contrat de Ruralité avec l'État), 26 000 € (Dotation parlementaire de Christophe GUILLOTEAU). Des demandes sont en cours dans le cadre de financements sur les économies d'énergies. Un premier coût des travaux a été estimé à 386 000 € HT. La salle polyvalente sera fermée du 1er juin 2018 au 30 septembre 2018 pour permettre aux entreprises de réaliser les travaux. L'objectif de cette réhabilitation c'est aussi de réaliser des économies sur le fonctionnement de cette salle qui permettront, je pense, de financer en partie les charges de la future salle pluriactivités.

L'année 2018 sera la concrétisation d'un grand projet pour notre Commune. Les travaux de construction de « la salle pluriactivités » débuteront au mois d'Avril. Après plusieurs années de réflexion, d'études, de concertation, cette salle, tant attendue des associations et des établissements scolaires, verra enfin le jour. Le projet a été élaboré par M. Patrice SANTORO architecte, assisté du bureau d'études PURE INGENIERIE. Elle sera implantée sur la propriété communale dans la zone sportive de La Batie. Pour répondre aux inquiétudes des riverains, aux problèmes de sécurité routière et de stationnement aux abords du Dojo et du stade municipal, une étude d'aménagement des abords de la salle, a été réalisée par le cabinet ARTER. Ainsi, un projet de parking de 106 places est proposé dont 2 places PMR situées à proximité de l'entrée principale de la salle. Les cheminements piétonniers et le retournement de bus pour la dépose des usagers du futur complexe sont prévus dans l'aménagement. L'emprise foncière du parking se situe sur la propriété de la famille SARRAZIN, parcelle qui est en cours d'acquisition par la Commune, le compromis de vente étant validé. Le coût total de la construction de cette salle est de 1 962 500.00€ HT. Nous avons obtenu du Conseil Départemental du Rhône, dans le cadre des appels à projets, une subvention de 300 000.00€, de la Région Auvergne Rhône-Alpes, dans le cadre du contrat Ambition Région, une subvention de 300 000.00€, de l'Etat, dans le cadre du contrat de ruralité, une subvention de 142 500.00€, une dotation parlementaire du sénateur François Noël BUFFET, de 20 000.00€. Nous attendons plusieurs subventions pour un montant estimé à 50 000.00€. La Commune apporte en fonds propres 400 000.00€, dont le fruit de la vente de plusieurs terrains communaux. Pour équilibrer ce plan de financement, nous allons contracter un prêt de 750 000.00€, ce qui est tout à fait dans les possibilités financières de la Commune sans l'endetter outre mesure. C'est aussi, il faut le dire, grâce à la bonne gestion de l'équipe municipale précédente. Pour ce qui concerne les travaux d'aménagement des abords, ils feront l'objet d'un programme 2019.

L'A.D.A.P.E.I. du Rhône souhaite implanter un nouvel établissement à SAINT LAURENT pour y accueillir des personnes handicapées. Le Département du Rhône a confirmé, par courrier du 17 Mai 2017, l'autorisation de créer cet établissement médico-social sur notre Commune. Ce projet est l'aboutissement d'une étude menée depuis plusieurs années sur le territoire des Monts du Lyonnais. Initialement étudié pour la commune d'AVEIZE en 2011, puis en ballottage sur des projets sur les communes de MEYS et de SAINT SYMPHORIEN SUR COISE, c'est finalement un travail conjoint entre les volontés de l'ADAPEI 69, les élus locaux et communautaires et de la présidence du département du Rhône que cette structure s'implantera à SAINT LAURENT. Ce complexe comprendra : 31 places d'hébergement pour travailleurs ESAT, dont 6 places pour artistes, 22 places en foyer de vie pour personnes handicapées n'exerçant pas ou plus d'activité professionnelle, 8 places d'accueil de jour et un Service d'Accompagnement à la vie Sociale au domicile. Je tiens à préciser que l'ESAT reste sur le site LA GOUTTE D'OR à MEYS. Ce projet prévoit la construction de bâtiments d'une surface de plancher d'environ 2200m², pour l'accueil de plus de 50 résidents avec une quarantaine d'employés. L'O.P.A.C. du Rhône est le maître d'ouvrage de cette opération, son président, Christophe GUILLOTEAU, nous a informés, par courrier du 19 Décembre 2017, de l'avis favorable du bureau de son conseil d'administration. Cet investissement très important devrait dynamiser l'économie locale avec la création

de nombreux emplois. La livraison de cet établissement pourrait se faire à la fin du deuxième semestre 2020. Le terrain d'assiette de ce projet se situe derrière la gendarmerie, sur une partie du terrain communal et une partie de la propriété SARRAZIN en cours d'acquisition dont le compromis de vente est validé. Ce tènement, d'un hectare environ, sera rétrocédé à l'ADAPEI, qui établira ensuite un bail emphytéotique avec l'OPAC du RHONE.

Je voudrais terminer mon propos pour vous parler rapidement du centre hospitalier de SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET. En tant que président du Conseil de Surveillance, j'ai demandé que cet établissement soit humanisé et réhabilité complètement, avec la possibilité d'extension pour la création de places d'hébergement temporaire. Dans le cadre du projet médical de territoire, en accord avec l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.) et le Département du Rhône, nous allons engager dès 2018 une réflexion et des études, pour une réalisation à l'horizon 2021. Le Jeudi 8 Février 2018, à 15h00, au centre hospitalier de ST LAURENT, nous recevrons le Président du Département du Rhône, son vice-président, Thomas RAVIER et tous ses services pour engager l'opération. Je voudrais simplement rajouter que ce projet médical de territoire intègre aussi les projets de construction de nouveaux d'hôpitaux à CHAZELLES SUR LYON et à SAINT SYMPHORIEN SUR COISE. Notre solidarité MONTS DU LYONNAIS permettra la réalisation de ces grands projets.

En 2015 nous avons organisé l'assemblée générale de la fédération des marchés de bétail vif de France, inaugurée par le Président du Sénat, Gérard LARCHER, en 2016 c'était au tour du grand rendez-vous des Saint laurent de France, en 2017 le Comice. Et bien j'ai l'honneur de vous annoncer que nous accueillerons, à SAINT LAURENT, les 1^{er}, 2 et 3 Septembre 2018 le grand rendez-vous de l'agriculture du Rhône, organisé auparavant au parc de La Croix Laval puis au lac des Sapins à CUBLIZE, manifestation exceptionnelle, chère au Président du Département. Cher Christophe, nous mettrons tout en œuvre pour que ce soit une réussite. Je remercie le Président de la Chambre d'Agriculture Gérard BAZIN d'avoir confié cette organisation à notre territoire des MONTS DU LYONNAIS.

J'adresse mes remerciements à l'ensemble des conseillers municipaux pour leur engagement, mais aussi à l'ensemble du personnel communal pour tout le travail qu'il réalise tout au long de l'année au service de la collectivité et de toute la population. Ma pensée va enfin auprès des personnes en difficulté, des personnes qui ont perdu un être cher ou qui sont rattrapées par la maladie. L'espérance d'une vie meilleure doit rester dans leur cœur pour 2018.

« Au nom du Conseil Municipal et du Personnel Communal, je vous adresse à toutes et tous, des vœux les plus chaleureux pour 2018. Que cette nouvelle année soit belle et heureuse pour vous et vos familles. Qu'elle vous apporte des satisfactions profondes et la sérénité, des joies petites et grandes et qu'elle vous préserve des tourments et des difficultés de la vie. Je vous souhaite aussi une excellente santé »

A SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET
Vœux du Maire, le 7 Janvier 2018

Pierre **VARLIETTE**
Maire

Ce discours sera mis en ligne dès ce soir sur le site internet communal : www.saintlaurentdechamousset.fr

N'est-ce pas Isabelle et Sandrine... !

Je vous invite à le consulter